



RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

Tchad

Date de l'analyse : Du 02 au 07 mars 2020

Période de couverture de l'analyse : Octobre 2019 à septembre 2020

I. RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, que le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a organisé 02-07 mars 2020 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à définir une situation prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle de l'analyse de cadre harmonisé prévu du 02 au 07 mars 2020. Il était prévu durant cet atelier de :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et au revenu en tenant compte des stratégies d'adaptions à coût faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas contraire les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;
- ✓ Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :

- Données de la production agricole définitive de la campagne agricole 2019-2020 ;
- Des paramètres clés collectés dans les zones à profil ;
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ANADER).

Les hypothèses développées :

- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec de perturbation dans la région du lac, Ouaddaï et Tibesti ;
- La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays ;
- Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques ;
- La Fermeture des frontières pour des mesures sécuritaires (Lybie, Soudan et RCA) aurait impacte négativement sur les échanges économiques transfrontaliers
- L'accessibilité aux marchés serait normale, Les prix de céréales connaîtront une hausse normale pendant la soudure mais ils resteront en dessous de la moyenne quinquennale.

Le Tchad compte actuellement vingt-sept (27) profils ruraux dans neuf (9) zones et qui couvrent soixante (66) Départements. Dix-neuf (19) profils ont été analysés à la session de mars 2020. Les huit (8) profils (29 départements) non analysés n'ont pas encore été intégrés dans la LIAS pays. Aux termes de l'analyse des résultats HEA de mars 2020, il est ressorti que sur trente-sept (37) départements analysés, dix départements seront

probablement en déficit dont deux (Bahr El Ghazal sud et Bahr El Ghazal Ouest) en déficit de survie et huit (8) autres (Nord Kanem, Kanem, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi, Biltine et Kanem) en de Déficit de Protection de Moyens d'Existence. Ces déficits sont dus principalement aux baisses de prix de bétail, de revenus tirés de l'exode, de transfert monétaire, de la main d'œuvre locale et surtout de la baisse de production maraichère dans certains départements.

La sévérité de ces déficits varie en fonction de période. Selon la classification du Cadre Harmonisé, en période projetée, période de soudure (juin-août), deux départements (Nord Kanem et Bahr El Ghazal Nord) seront probablement en phase d'urgence ; sept (7) (Bahr El Ghazal sud, Bahr El Ghazal Ouest Kanem, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi, et Kanem) en phase crise et Biltine en phase sous pression.

La baisse de prix projetés de denrées de bases observée a permis d'atténuer la situation alimentaire des ménages surtout dans la zone pastorale. Ces baisses n'évoluent pas au même niveau ; donc dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages de cette année et être en mesure d'anticiper.

II. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Le Tchad a une géographie économique rurale très variée. Il dispose actuellement de neuf zones de moyens d'existence. Plus au nord, le nomadisme pastoral et l'élevage transhumant (zones 9 et 7) reposent sur l'élevage du bétail et contiennent de populations éparses à très éparses.

Le nomadisme pastoral (zone 9) qui s'appuie ici sur l'élevage de chameaux, ainsi que de chèvres et de moutons, est pratiqué là où la pluviosité est trop faible pour permettre la culture de sorte que le seul moyen pour les populations de gagner leur vie de la terre est en faisant paître du bétail. La distance entre les pâturages et celle qui les sépare des points d'eau exigent que les familles d'éleveurs effectuent un déplacement saisonnier avec leur bétail. Sur quelques concentrations d'oasis vit une population sédentaire dont les moyens d'existence reposent sur la production de date irriguée, ainsi que sur les échanges à certains égards.

L'élevage transhumant (zone 7) prend place à la limite de la viabilité des cultures : les pluies permettent généralement une certaine culture de mil pénicillaire dans des lieux propices, mais la faiblesse des rendements et la fréquence des récoltes déficitaires découragent l'investissement en efforts, et le bétail demeure la base de l'économie, ici surtout les bovins. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et quelques chameaux. Contrairement aux nomades, seuls certains membres du ménage ou de la famille élargie migrent avec le bétail vers les lointains pâturages (généralement vers le sud pendant la saison sèche) en rentrant dans la région d'origine après un certain nombre de semaines ou de mois

Si nous nous déplaçons vers le sud, nous rencontrons un troisième modèle de moyen d'existence appelé « agropastoralisme » (zone 5). L'agropastoralisme signifie ici, d'une part, qu'une forte dépendance vis à vis de l'élevage côtoie des cultures plus extensives et productives que dans la région des éleveurs transhumants et, d'autre part, que la production agricole est moins abondante et le nombre de têtes de bétail est plus grand que dans les zones caractérisées par un accent prononcé sur l'agriculture (zones 1-4 et zone 6), le quatrième modèle général de moyen d'existence. Ces dernières zones agricoles abritent la majorité de la population rurale du pays : la zone 1 à elle seule (sud, céréales et cultures de rente) abrite plus d'un tiers de l'ensemble de la population rurale. Et ces zones produisent la majorité du grain destiné au marché national pour combler les déficits globaux dans les autres zones et pour nourrir les populations urbaines.

Toutefois, les zones de moyens d'existence ne sont pas exactement disposées selon une progression nord-sud en fonction des isohyètes. Un autre facteur essentiel intervient : l'eau souterraine. Alors que la production agricole des zones 1 et 3 (sud-centrale, céréaliculture) est essentiellement pluviale, dans les zones 2, 4 et 6 (sud-ouest, riz ; sud-est, cultures de décrue et gomme arabique ; est, céréales pluviales et maraîchage) l'irrigation ou la culture de décrue et la pêche jouent un rôle important. Dans l'ouest, l'eau provient des crues des cours d'eau. Dans l'est, elle provient d'un vaste bassin hydrologique de haute altitude aussi éloigné que le Darfour, au Soudan, par le biais de rivières, de ruisseaux et de cours d'eau saisonniers (les wadi). Le résultat est une combinaison de grandes cultures et de production maraîchère de saison humide et de saison sèche (contre saison) qui fait de ces économies rurales les plus riches du pays.

Les études réalisées dans ces différentes zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous

Graphique I : Carte des zones des moyens d'existence nationale

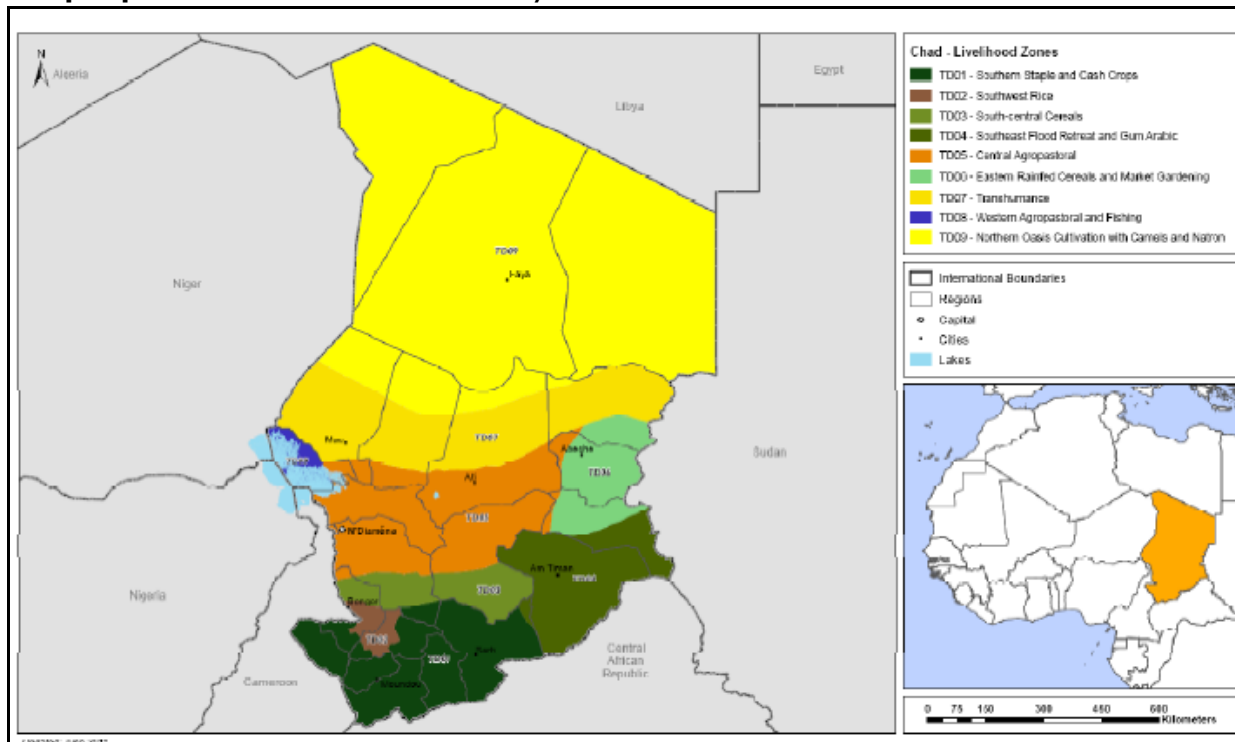


Tableau I : zone de moyen d'existence, niveau de couverture et année de référence de profils

Zone de moyens d'existence	Région/Département couverts	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
	Mandoul Oriental	Octobre2015-septembre 2016
	Mandoul Occidental	
	Tandjilé Ouest	Octobre2015-septembre 2016
	Kabia	
Mayo Dallah		
Zone 2 : Sud Ouest, riz dominant	Tandjilé Est, Tandjilé Centre et Mayo-	Octobre2014-septembre 2015
Zone 3 : Sud –centrale, céréales pluviale	Barh Signaka (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 5 : Centrale agropastorale	BEG sud et Chaddra	Octobre2013-septembre 2014

	Mangalmé, Guera, Abtouyou et Batha Est (Agropastorale)	Octobre2014-septembre 2015
	Way (Ngouri)	Octobre2011-septembre 2012
	Fitri (agropastorale)	Octobre2010-septembre 2011
	Haraze ALbiar et Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	Kimiti Agropastorale	Octobre2010-septembre 2011
	Ouddai (Ouara, Assougha et Abdi	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et Kanem	Octobre2014-septembre 2015
	Batha Ouest (Agropastorale)	Octobre2012-septembre 2013
	Biltine (agropastorale)	Octobre2009-septembre 2010
Zone 8 : Agropastorale et pêche	Lac (Mandy)	Octobre2011-septembre 2013
Zone 9 : Elevage camelin	BEG Nord (Sous préf de Salal et Dourgoulanga) et Nord Kanem	Juillet 2014-juin 2015

III. LES SCENARI DEVELOPPES

Un seul scénario a été développé. Ainsi il est noté que cette analyse des scénarii a bénéficié de l'expertise et des connaissances de tous les membres du groupe de travail HEA. D'autre part, les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la spécification du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite sur la base de données primaire collectée directement auprès des groupes socio-économiques par zone de moyens d'existence. Une projection des prix de la céréale de base a été effectuée sur une série de 5 ans enfin de déterminer toutes les éventuelles variations saisonnières qui pourraient intervenir au cours de l'année de consommation en cours. Les données démographiques ont été actualisées selon les taux de croit national afin de prendre en compte l'évolution de la population au courant de l'année 2019-2020. Les hypothèses développées ont permis de mieux prédire la situation alimentaire des ménages.

Les hypothèses développées sont :

- ✓ Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec de perturbation dans la région du lac, Ouaddaï et Tibesti ;
- ✓ La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays ;
- ✓ Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques ;
- ✓ La Fermeture des frontières pour des mesures sécuritaires (Lybie, Soudan et RCA) aurait impacté négativement sur les échanges économiques transfrontaliers
- ✓ L'accessibilité aux marchés serait normale, Les prix de céréales connaîtront une hausse normale pendant la soudure mais ils resteront en dessous de la moyenne quinquennale.

Il faut noter que lorsque les données n'étaient pas disponibles/cohérentes des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément analysé est clairement défini et peuvent être surveillés et révisés à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles.

IV. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

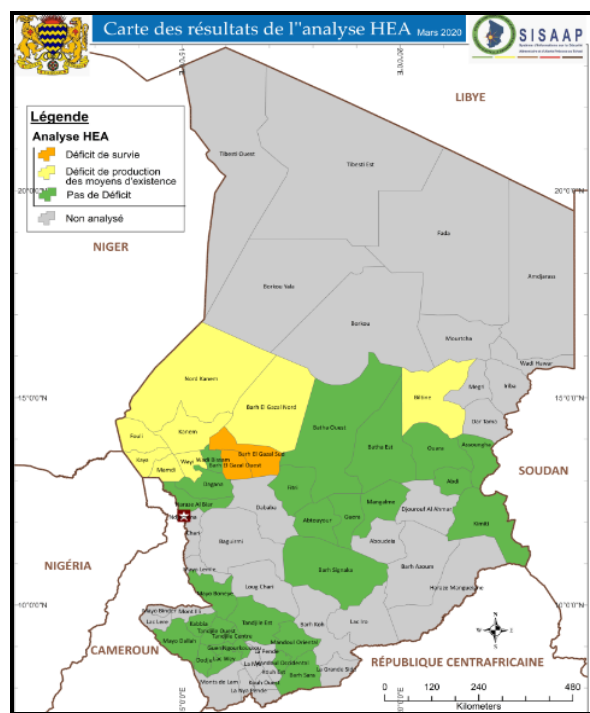
4.1. Période de couverture de l'analyse :

Dans la zone où l'agriculture est dominante (agro-pastoral), l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2019 au mois septembre 2020, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de juillet 2019 à juin 2020.

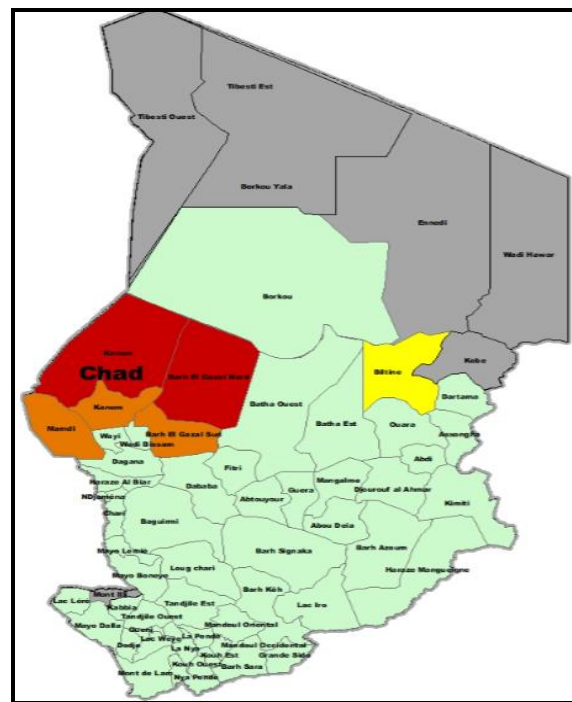
4.2. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département :

Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence.

Graphique 2 : Cartes de synthèse des résultats de l'analyse



Graphique gauche :
représente les
résultats pour toute
l'année de
consommation :
2020 ;
Graphique droite
montre: Les résultats
pour la période de
soudure juin-août
2020 :



Dans l'ensemble, trente-sept (37) départements analysés, les résultats montrent que les ménages de dix départements seront probablement en déficit dont deux (Bahr El Ghazal sud et Bahr El Ghazal Ouest) en déficit de survie et huit (8) autres (Nord Kanem, Kanem, Mamdi, Foubi, Kaya, Wayi, Biltine et Kanem) en de déficit de protection de moyens d'existence.

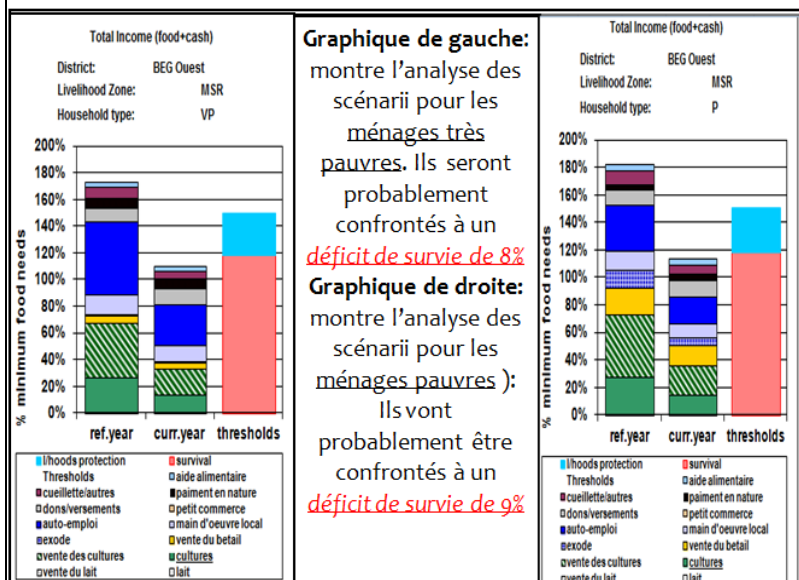
Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles –ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer les ménages qui seraient en déficit cette année.

La partie rose de la barre de seuil représente le seuil de survie, tandis que la section bleu pâle représente le seuil de protection des moyens de subsistance

4.2.1. Zone agropastorale de Barh El Gazal Ouest

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Sud (BEG Sud). Les ménages Très Pauvres (16% de la population), graphique de gauche et les ménages Pauvres (28% de population) graphique de droite seront probablement confrontés respectivement à un léger Déficit de survie de 8% et 9%.

Graphique 3 : Zone agropastorale du Département du BEG Ouest



Graphique de gauche: montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seront probablement confrontés à un **déficit de survie de 8%**
Graphique de droite: montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres : Ils vont probablement être confrontés à un **déficit de survie de 9%**

Ces déficits sont attribuables à des baisses importantes de production de maïs (-84), de mil (-55%), oignon (-50%) ; baisse de prix de produits maraichers (oignon, gombo etc.) ; baisse de prix de bétail (-39% bovins et -46% caprins) ; baisse de revenu de d'auto-emploi (en terme de prix -14% et d'opportunité -30%), de l'exode (en terme de prix -55% et d'opportunité -25%) de versement des exodants (-22%) et de petit commerce (-30%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 2 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			118%			119%
livelihoods protection			32%			33%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	14%		27%	14%	
vente des cultures	41%	19%		45%	22%	
vente du bétail	5%	5%		20%	14%	
dons/versements	11%	12%		11%	12%	
exode	1%	1%		12%	6%	
main d'oeuvre local	15%	11%		14%	10%	
auto-emploi	54%	31%		34%	19%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	6%		10%	7%	
deficit: survie		8%			5%	
deficit: livelihoods protection		32%			33%	
total income	173%	110%		183%	113%	
			150%			151%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour des Très Pauvres et 45% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 19% et 22% ; et à cela s'ajoute une baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi.

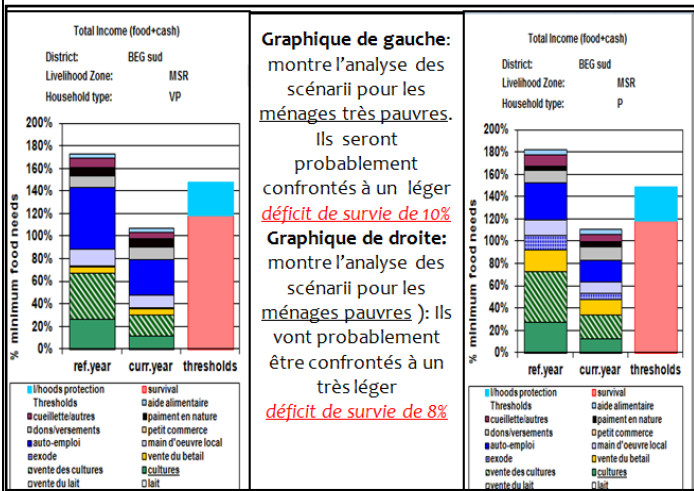
Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses

non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres et Pauvres du Département de BEG Ouest pourraient être en difficulté de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence.

4.2.2. Zone agropastorale de Barh El Gazal Sud

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal sud. Les ménages Très Pauvres (16% de la population), graphique de gauche et les ménages Pauvres (28% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un déficit de survie respectivement de 10% et de 8%.

Graphique 4 : Zone agropastorale du Département du BEG Sud



Ces déficits sont attribuables à des baisses importantes de production de maïs (-86), de mil (-64%), oignon (-50%) ; baisse de prix de produits maraichers (oignon, gombo etc.) ; baisse de prix de bétail (-39% bovins et -46% caprins) ; baisse de revenu de d'auto-emploi (en terme de prix -14% et d'opportunité -30%), de l'exode (en terme de prix -45% et d'opportunité -30%) de versement des exodants (-22%) et de petit commerce (-30%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 3 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			118%			119%
livelihoods protection			30%			30%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	11%		27%	12%	
vente des cultures	41%	19%		45%	22%	
vente du bétail	5%	5%		20%	14%	
dons/versements	11%	12%		11%	12%	
exode	1%	1%		12%	6%	
main d'oeuvre local	15%	11%		14%	10%	
auto-emploi	54%	31%		34%	19%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	6%		10%	7%	
deficit: survie		10%			8%	
deficit: livelihoods protection		30%			30%	
total income	173%	108%	148%	183%	111%	149%

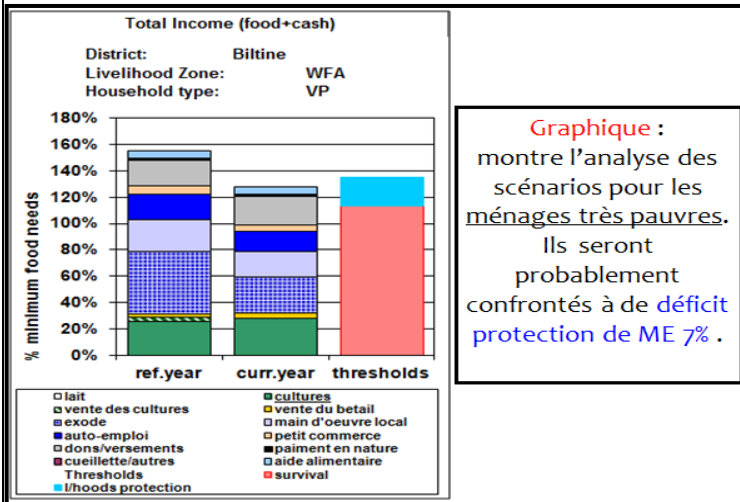
Le revenu tiré de la vente de culture et l'auto-emploi en terme de nourriture équivalant qui étaient respectivement 41% et 54% pour des Très Pauvres et 45% et 34% pour les Pauvres en année de référence sont tombés respectivement pour 19% et 31% pour les Très Pauvres et 22% et 19% pour les Pauvres ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés de main d'œuvre locale (15% contre 11% pour les ménages Très Pauvre et 14% contre 10% pour les Pauvres).

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres et Pauvres du Département de BEG Sud pourraient être en difficile de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence.

4.2.3. Zone agropastorale de Biltine (TD07 : Zone de transhumance)

L'analyse des résultats pour les ménages de la zone agropastorale de Biltine révèle que les ménages Très Pauvres (27% de la population), graphique ci-dessous, seront probablement confrontés à un très léger Déficit de "Protection de Moyens de Subsistance de 7%.

Graphique 5 : zone agropastorale de Biltine (Département de Biltine)



Cette situation est attribuée à des baisses de : revenu de l'exode en terme d'opportunité (-20%) et de prix (-28%) ; des envoies des immigrants (-15%) ; de l'auto-emploi en terme d'opportunité (-20%) et petit commerce (-25%) et prix de bétail ((-18%) ovin, (-21%) caprin et (-21%) bovin).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Lesstratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 4: Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			114%			114%
l/hoods protection			22%			22%
lait	0%	0%		2%	2%	
cultures	26%	28%		30%	31%	
vente des cultures	3%	0%		3%	0%	
vente du betail	3%	5%		9%	9%	
dons/versements	19%	22%		19%	20%	
exode	47%	27%		45%	26%	
main d'oeuvre local	24%	19%		32%	25%	
auto-emploi	19%	16%		12%	10%	
petit commerce	7%	5%		10%	7%	
aide alimentaire	6%	6%		5%	5%	
paiment en nature	1%	1%		1%	1%	
cueillette/autres	0%	0%		2%	2%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		7%			0%	
total income	156%	128%		171%	139%	

135%

135%

La part de revenu tiré de l'exode, main d'œuvre locale et d'auto-emploi qui représentait respectivement 47%, 24% et 19% pour les ménages Très Pauvres et 45%, 32% et 12% pour les Pauvres en année de référence est tombée à 27%, 19% et 16% pour les Très Pauvres et à 26%, 25% et 10% pour les Pauvres.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres du Département de Biltine pourraient être en difficile de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres arrivent à couvrir ces dépenses.

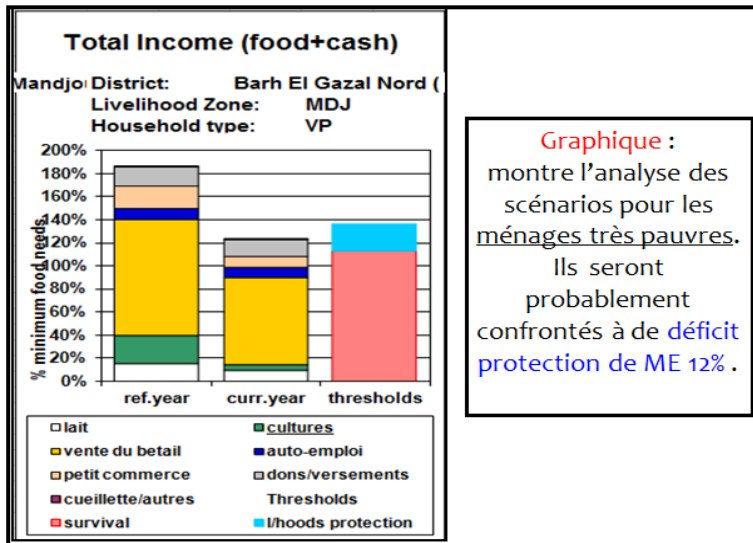
4.2.4. Zone agropastorale Mandjoura , (TD07 : Zone de transhumance) ;

Le profil de la zone agropastorale de Mandjoura à dominance pastorale couvre une partie du département de BEG Nord (sous-préfecture de Mandjoura) et le département de Kanem.

Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Mandjoura)

La graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura. Ces ménages (21% de la population) vont probablement être confrontés à de déficit protection de moyens de subsistance de 12%.

Graphique 6 : Zone pastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



Une baisse de nombre de femelle lactante dromadaire (- 20%) et de production journalière de lait (-35%), une baisse de prix de bétail (-38% chameau, -21% bovin, -36% caprins et -22% ovins) et une baisse de 40% de transfert des exodants permanents et une baisse de 79% de la production de mil qui sont à l'origine de ce déficit.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie **d'adaptation de moindre coût** sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 5 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			113%			113%
l/hoods protection			23%			26%
lait	15%	9%		22%	12%	
cultures	24%	5%		24%	5%	
vente du betail	102%	76%		136%	111%	
dons/versements	17%	15%		13%	10%	

auto-emploi	9%	9%	0%	0%	
petit commerce	19%	10%	15%	8%	
cueillette/autres	1%	1%	1%	1%	
deficit: survie		0%		0%	
deficit: livelihoods protection		12%		0%	
total income	187%	124%	210%	148%	
			136%		139%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des Très Pauvres et 22% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 9% et 12% ; celle de leur propre production qui était de 24% pour les ménages Très Pauvre et Pauvre est tombée à 5%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse de revenu tirés des envois des immigrants (17% contre 15% et 13% contre 10% respectivement pour ménages Très Pauvre et Pauvres) et de petit commerce (19% contre 10% et 15% contre 8% respectivement pour ménages Très pauvre et Pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres de Mandjoura n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages Pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

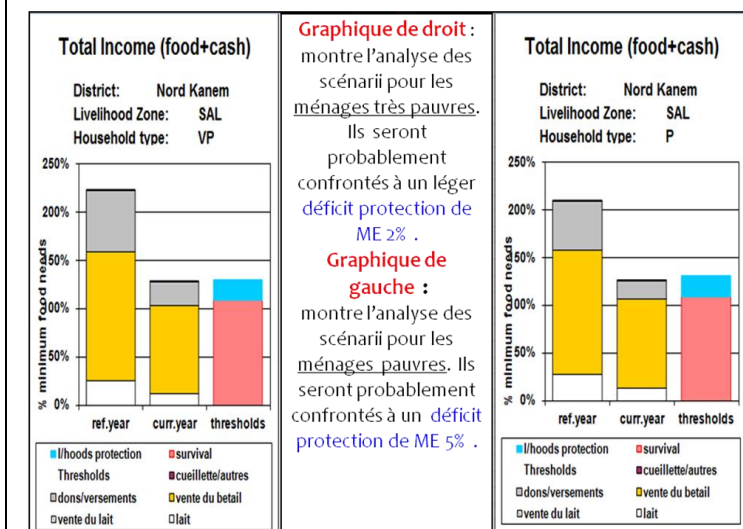
4.2.5. Zone pastorale de Salal, (TD09 : Elevage camelin) ;

Le profil de la zone pastorale de Salal pastorale couvre une partie du BEG Nord (Sous pref de Salal et Dourgoulanga) et le Département de Nord Kanem.

Département du Nord Kanem

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone pastorale de Département du Nord Kanem. Les ménages Très Pauvres (22% de la population), graphique de gauche et les ménages Pauvres (25% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un léger déficit protection respectivement de 2% et 5%.

Graphique 7 : Zone pastorale de département du Nord Kanem



Une baisse de nombre de femelle lactates (-30%), et de production journalière de lait (-40%) une baisse de prix de bétail (-30% chameau, -10% caprins), de transfert des exodants permanents (-60%), dont « lana » (-30%) et petit commerce (-40%) sont à l'origine ces déficits de protection de moyens d'existence.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 7 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

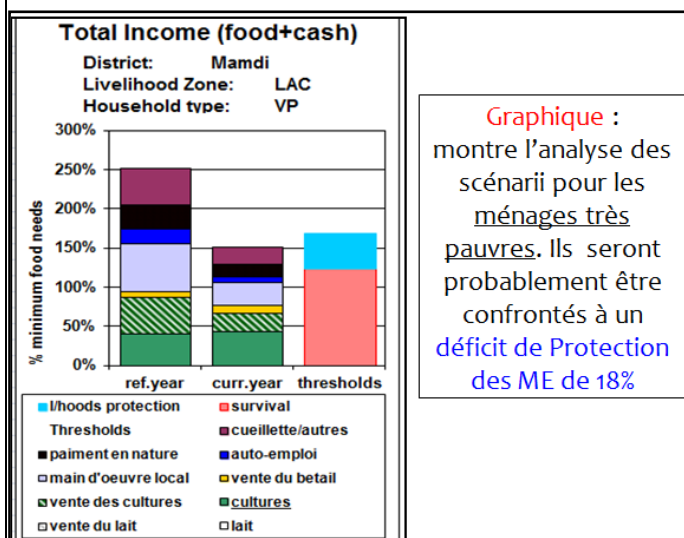
TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			108%			108%
l/hoods protection			21%			22%
lait	24%	11%		26%	12%	
vente du betail	134%	85%		131%	87%	
dons/versements	63%	27%		51%	20%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			10%	
total income	222%	124%		209%	121%	
			129%			130%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour des Très Pauvres et 26% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 11% et 12%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse très importante de revenu tirés des envois des immigrants (63% contre 27% et 51% contre 20%).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres du Barh El Gazal Nord n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

4.2.6. Zone agropastorale et pêche de Lac (TD08 : Zone agropastorale et pêche)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres de la zone agropastorale et pêche. Les ménages Très Pauvres, seraient confronté à de Déficit de Protection de Moyen d'existence d'environ 18% mais pas de Déficit de Survie. Cependant, les ménages Pauvres de cette zone, ne seraient pas en Déficit de Survie et ni de protection de moyen d'existence.



Graphique 9 : zone agropastorale et pêche de Lac (Département de Mandy)

Une baisse importante production de mil (-70%) et de maïs pluvial (-49%); de revenu de pêche (prix (-25%) et opportunité (-22%)) et une baisse de d'opportunité de produits de cueillette (-50), de paiement en nature (-45%), auto-emploi (prix (-9%) et opportunité (-39%)), construction (prix (-4%) et opportunité (-50%)) et petit commerce (-51%) sont à la base de ce déficit.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 8 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			124%			124%
l/hoods protection			45%			56%
lait	1%	1%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		16%	3%	
cultures	40%	43%		52%	40%	
vente des cultures	46%	24%		57%	56%	
vente du betail	7%	11%		40%	39%	
main d'oeuvre local	62%	29%		57%	27%	
auto-emploi	19%	7%		16%	6%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
aide alimentaire	0%	0%		0%	0%	
paiment en nature	30%	16%		23%	13%	
cueillette/autres	47%	21%		50%	22%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		18%			0%	
total income	252%	151%		314%	205%	
			169%			180%

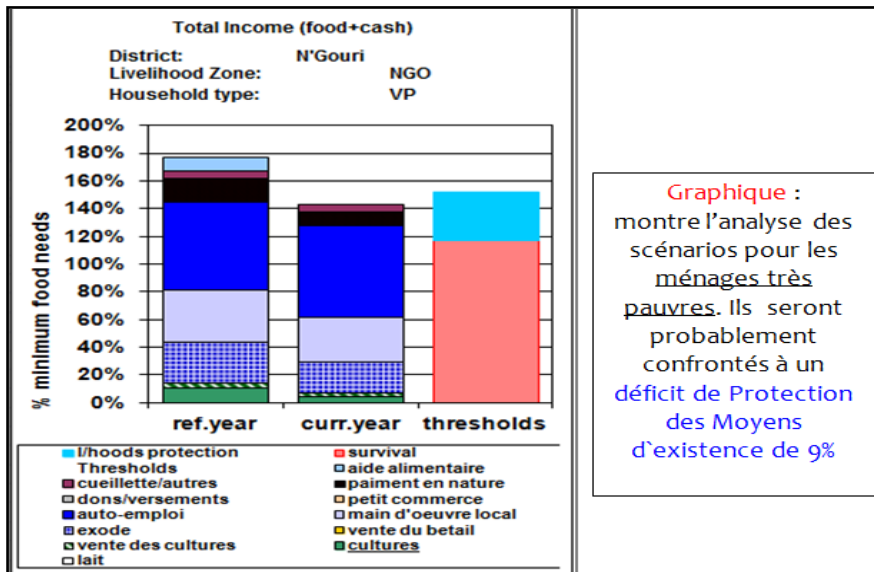
La contribution de main d'œuvre locale, auto-emploi, de paiement en nature et cueillette/pêche aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient 62%, 19%, 30% et 47% chez les ménages Très Pauvres et 57%, 16%, 23% et 50% chez les ménages Pauvres seront tombé respectivement à 29%, 7%, 16% et 21% et 27%, 6%, 13% et 22% ; à cela s'ajoute la baisse de revenu tiré de produits agricoles (46% contre 24% pour les ménages Très Pauvres et 57% contre 56% pour les Pauvres) du à la baisse de production et de prix de la vente.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus, de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres de Mandy n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de denrées de base et de protection des moyens d'existence.

4.2.7. Zone agropastorale de Ngouri (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de Ngouri. Les ménages Très Pauvres, graphique de gauche ne seront probablement pas confronté à un Déficit de Survie, mais à un léger Déficit de Protection de Moyen d'Existence de 9%. Par contre les ménages pauvres ne seront pas confrontés à un déficit de survie et ni un déficit de protection de moyen d'existence.

Graphique 10 : zone agropastorale de Ngouri (Département de Way/Sous Préfecture de NGouri)



Une baisse de paiement en nature (-50%), de revenu de l'exode (lié à la baisse de prix (-13%) et d'opportunité de -10%) une baisse de prix de bétail (-30% bœuf, -14% chèvres) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 9 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			118%			118%
l/hoods protection			35%			35%
cultures	11%	5%		11%	5%	
vente des cultures	4%	2%		14%	10%	
vente du betail	0%	0%		7%	10%	
exode	29%	23%		32%	25%	
main d'oeuvre local	38%	32%		32%	28%	
auto-emploi	64%	66%		62%	65%	
aide alimentaire	10%	0%		9%	0%	
paiement en nature	17%	10%		18%	10%	
cueillette/autres	5%	5%		4%	4%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		9%			0%	
total income	177%	144%		190%	157%	
			153%			152%

La contribution de leur propre production, d'exode, de main d'œuvre locale, et paiement en nature aux besoins énergétiques annuels qui représentaient respectivement 11%, 29%, 38% et 17% chez les ménages Très Pauvres et 11%, 32%, 32%, et 18% seront tombés respectivement à 5%, 23%, 32% et 10% chez les Très Pauvres et 5%, 25%, 28% et 10% chez les Pauvres.

Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres de Ngouri n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages

Pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence.

V. RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Les deux seuils de comparaison sont définis comme suit :

➤ **Le Seuil de Survie** : c'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir :

- A) 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcal par personne),
- B) Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, Kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
- C) Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour **sauver des vies**.

➤ **Le Seuil de protection des Moyens d'Existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour :

- A) Assurer la survie de base
- B) Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),
- C) Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires)
- D) Assurer un niveau de vie acceptable

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**

Tableau 10 : Synthèse des résultats OA février-mars 2020

PERIODE					Mars- Avril - Mai		Juin - juillet - Aout	
Département	Groupes de richesse	Repartition de la population GSE et département	% des populations par GSE/Département	% Population par catégorie de richesse dans la ZME	Période de DPME (en % du panier de PME)	Deficit de survie (en % de Kcal)	DPME (en % du panier de PME)	Deficit de survie (en % de Kcal)
Barh el Gazel Nord	TP	12 568	14%	23%	0%	0%	67%	34%
	P	13 660	15%	25%	0%	0%	67%	36%
	M	15 846	17%	29%	0%	0%	0%	0%
	N	12 568	14%	23%	0%	0%	0%	0%
	TP	9 835	11%	27%	100%	3%	12%	0%
	P	8 378	9%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	9 471	10%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	8 743	10%	24%	0%	0%	0%	0%
Kanem	TP	53 017	27%	27%	100%	3%	12%	0%
	P	45 163	23%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	51 054	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	47 126	24%	24%	0%	0%	0%	0%
Nord Kanem	TP	30 786	23%	23%	0%	0%	67%	35%
	P	33 463	25%	25%	0%	0%	67%	37%
	M	38 817	29%	29%	0%	0%	0%	0%

	N	30 786	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Abdi	TP	33 026	21%	21%	0%	0%	0%	0%
	P	37 745	24%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	48 753	31%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	37 745	24%	24%	0%	0%	0%	0%
Barh el Gazal Sud	TP	11 228	5%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	15 594	8%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	17 465	8%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	18 089	9%	29%	0%	0%	0%	0%
	TP	39 297	19%	27%	67%	27%	93%	21%
	P	33 475	16%	23%	67%	28%	74%	24%
	M	37 841	18%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	34 931	17%	24%	0%	0%	0%	0%
Barh el Gazal Ouest	TP	21 482	27%	27%	67%	27%	96%	21%
	P	18 300	23%	23%	67%	27%	75%	24%
	M	20 687	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	19 095	24%	24%	0%	0%	0%	0%
Batha Ouest	TP	7 488	3%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	10 400	4%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	11 648	4%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	12 064	4%	29%	0%	0%	0%	0%
	TP	28 827	10%	27%	0%	0%	0%	0%
	P	24 557	8%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	27 760	10%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	25 624	9%	24%	0%	0%	0%	0%
	TP	32 787	11%	23%	0%	0%	0%	0%
	P	35 638	12%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	41 340	14%	29%	0%	0%	0%	0%
	N	32 787	11%	23%	0%	0%	0%	0%
Batha Est	TP	7 109	3%	19%	0%	0%	0%	0%
	P	8 606	3%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	11 599	4%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	10 102	4%	27%	0%	0%	0%	0%
	TP	25 865	10%	27%	0%	0%	0%	0%
	P	22 033	8%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	24 907	9%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	22 991	9%	24%	0%	0%	0%	0%
	TP	23 787	9%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	33 038	12%	25%	0%	0%	0%	0%

	M	37 002	14%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	38 324	14%	29%	0%	0%	0%	0%
Fitri	TP	29 241	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	40 613	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	45 486	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	47 111	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Ouara	TP	27 521	6%	21%	0%	0%	0%	0%
	P	31 452	7%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	40 626	8%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	31 452	7%	24%	0%	0%	0%	0%
	TP	74 062	15%	21%	0%	0%	0%	0%
	P	84 643	18%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	109 330	23%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	84 643	18%	24%	0%	0%	0%	0%
Assougha	TP	88 263	21%	21%	0%	0%	0%	0%
	P	100 872	24%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	130 293	31%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	100 872	24%	24%	0%	0%	0%	0%
Biltine	TP	4 612	2%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	6 405	3%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	7 174	3%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	7 430	3%	29%	0%	0%	0%	0%
	TP	14 365	6%	21%	0%	0%	33%	0%
	P	16 417	7%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	21 206	9%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	16 417	7%	24%	0%	0%	0%	0%
	TP	17 664	7%	27%	0%	0%	0%	0%
	P	15 047	6%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	17 009	7%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	15 701	6%	24%	0%	0%	0%	0%
	TP	20 556	8%	23%	0%	0%	0%	0%
	P	22 344	9%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	25 919	10%	29%	0%	0%	0%	0%
	N	20 556	8%	23%	0%	0%	0%	0%
Mangalmé	TP	25 137	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	34 913	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	39 102	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	40 499	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Guera	TP	45 674	18%	18%	0%	0%	0%	0%

	P	63 436	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	71 049	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	73 586	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Abtouyour	TP	44 346	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	61 592	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	68 983	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	71 447	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Barh signaka	TP	21 589	14%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	38 380	25%	32%	0%	0%	0%	0%
	M	28 785	19%	24%	0%	0%	0%	0%
	N	31 184	20%	26%	0%	0%	0%	0%
	TP	5 843	4%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	8 115	5%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	9 089	6%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	9 414	6%	29%	0%	0%	0%	0%
Wadi Bissam	TP	6 619	5%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	9 192	7%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	10 295	8%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	10 663	8%	29%	0%	0%	0%	0%
	TP	25 529	19%	27%	0%	0%	0%	0%
	P	21 747	17%	23%	0%	0%	0%	0%
	M	24 583	19%	26%	0%	0%	0%	0%
	N	22 692	17%	24%	0%	0%	0%	0%
Wayi	TP	55 856	18%	18%	27%	0%	0%	0%
	P	77 578	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	86 888	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	89 991	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Mandy	TP	68 876	21%	21%	19%	0%	50%	5%
	P	65 597	20%	20%	0%	0%	0%	0%
	M	108 234	33%	33%	0%	0%	0%	0%
	N	85 276	26%	26%	0%	0%	0%	0%
Kimiti	TP	61 897	14%	22%	0%	0%	0%	0%
	P	59 084	13%	21%	0%	0%	0%	0%
	M	90 032	20%	32%	0%	0%	0%	0%
	N	70 338	16%	25%	0%	0%	0%	0%
	TP	16 881	4%	10%	0%	0%	0%	0%
	P	43 891	10%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	60 772	14%	36%	0%	0%	0%	0%
	N	47 267	11%	28%	0%	0%	0%	0%

Mandoul Occidental	TP	47 802	21%	21%	0%	0%	0%	0%
	P	54 631	24%	24%	0%	0%	0%	0%
	M	70 565	31%	31%	0%	0%	0%	0%
	N	54 631	24%	24%	0%	0%	0%	0%
Mandoul Oriental	TP	60 297	16%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	97 983	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	131 901	35%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	86 678	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Barh Sara	TP	51 148	16%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	83 115	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	111 885	35%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	73 525	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Mayo Bonne	TP	23 871	7%	11%	0%	0%	0%	0%
	P	47 742	14%	22%	0%	0%	0%	0%
	M	75 953	22%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	69 443	20%	32%	0%	0%	0%	0%
	TP	13 020	4%	10%	0%	0%	0%	0%
	P	33 853	10%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	46 874	14%	36%	0%	0%	0%	0%
	N	36 457	11%	28%	0%	0%	0%	0%
Mayo-Dalla	TP	78 809	16%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	128 065	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	172 395	35%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	113 288	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Tandjile Est	TP	37 468	10%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	60 886	16%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	81 961	22%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	53 860	14%	23%	0%	0%	0%	0%
	TP	15 456	4%	11%	0%	0%	0%	0%
	P	30 911	8%	22%	0%	0%	0%	0%
	M	49 177	13%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	44 962	12%	32%	0%	0%	0%	0%
Tandjile Ouest	TP	46 978	10%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	76 339	16%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	102 764	22%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	67 531	14%	23%	0%	0%	0%	0%
	TP	19 378	4%	11%	0%	0%	0%	0%
	P	38 757	8%	22%	0%	0%	0%	0%
	M	61 658	13%	35%	0%	0%	0%	0%

	N	56 373	12%	32%	0%	0%	0%	0%
Kabbia	TP	33 672	10%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	54 716	16%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	73 657	22%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	48 403	14%	23%	0%	0%	0%	0%
	TP	13 890	4%	11%	0%	0%	0%	0%
	P	27 779	8%	22%	0%	0%	0%	0%
	M	44 194	13%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	40 406	12%	32%	0%	0%	0%	0%
Lac Way	TP	78 044	16%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	126 822	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	170 722	35%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	112 189	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Dodjé	TP	28 171	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	39 126	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	43 821	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	45 386	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Gueni	TP	21 663	16%	16%	0%	0%	0%	0%
	P	35 202	26%	26%	0%	0%	0%	0%
	M	47 388	35%	35%	0%	0%	0%	0%
	N	31 140	23%	23%	0%	0%	0%	0%
Ngourkosso	TP	42 158	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	58 553	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	65 579	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	67 921	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Dagana	TP	49 886	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	69 286	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	77 600	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	80 371	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Haraze Albiar	TP	39 747	18%	18%	0%	0%	0%	0%
	P	55 205	25%	25%	0%	0%	0%	0%
	M	61 829	28%	28%	0%	0%	0%	0%
	N	64 038	29%	29%	0%	0%	0%	0%
Aboudéia	TP	20 938	22%	22%				
	P	19 986	21%	21%				
	M	30 455	32%	32%				
	N	23 793	25%	25%				
Baguirmi	TP	11 665	4%	18%				
	P	16 201	5%	25%				

	M	18 145	6%	28%				
	N	18 793	6%	29%				
	TP	43 882	14%	18%				
	P	78 012	25%	32%				
	M	58 509	19%	24%				
	N	63 385	21%	26%				
Barh Azoum	TP	58 984	22%	22%				
	P	56 302	21%	21%				
	M	85 794	32%	32%				
	N	67 027	25%	25%				
Barh Koh	TP	81 252	18%	18%				
	P	112 850	25%	25%				
	M	126 392	28%	28%				
	N	130 906	29%	29%				
Borkou	TP	18 108	18%	18%				
	P	25 151	25%	25%				
	M	28 169	28%	28%				
	N	29 175	29%	29%				
Borkou yalah	TP	7 153	23%	23%				
	P	7 775	25%	25%				
	M	9 019	29%	29%				
	N	7 153	23%	23%				
Chari	TP	48 444	18%	18%				
	P	67 283	25%	25%				
	M	75 357	28%	28%				
	N	78 048	29%	29%				
Dababa	TP	60 504	18%	18%				
	P	84 034	25%	25%				
	M	94 118	28%	28%				
	N	97 479	29%	29%				
Darh Tama	TP	27 714	11%	21%				
	P	31 674	12%	24%				
	M	40 912	16%	31%				
	N	31 674	12%	24%				
	TP	35 633	14%	27%				
	P	30 354	12%	23%				
	M	34 313	13%	26%				
	N	31 674	12%	24%				
Djourf Al Amar	TP	2 375	2%	18%				

	P	3 299	3%	25%				
	M	3 695	3%	28%				
	N	3 827	3%	29%				
	TP	8 314	7%	21%				
	P	9 501	8%	24%				
	M	12 272	10%	31%				
	N	9 501	8%	24%				
	TP	0	0%	22%				
	P	0	0%	21%				
	M	0	0%	32%				
	N	0	0%	25%				
Ennedi Est	TP	28 420	18%	18%				
	P	39 472	25%	25%				
	M	44 209	28%	28%				
	N	45 788	29%	29%				
Ennedi Ouest	TP	20 515	23%	23%				
	P	22 299	25%	25%				
	M	25 866	29%	29%				
	N	20 515	23%	23%				
Grande Sido	TP	28 350	18%	18%				
	P	39 375	25%	25%				
	M	44 100	28%	28%				
	N	45 675	29%	29%				
Kouh Est	TP	23 861	16%	16%				
	P	38 774	26%	26%				
	M	52 196	35%	35%				
	N	34 300	23%	23%				
Kouh Ouest	TP	11 657	16%	16%				
	P	18 943	26%	26%				
	M	25 500	35%	35%				
	N	16 757	23%	23%				
Nya pende	TP	25 448	16%	16%				
	P	41 352	26%	26%				
	M	55 667	35%	35%				
	N	36 581	23%	23%				
La Pende	TP	37 776	16%	16%				
	P	61 386	26%	26%				
	M	82 635	35%	35%				
	N	54 303	23%	23%				

Lac Lere	TP	41 159	16%	16%			
	P	66 883	26%	26%			
	M	90 035	35%	35%			
	N	59 166	23%	23%			
La Nya	TP	33 182	16%	16%			
	P	53 920	26%	26%			
	M	72 585	35%	35%			
	N	47 699	23%	23%			
Haraze Mangue	TP	17 939	22%	22%			
	P	17 123	21%	21%			
	M	26 093	32%	32%			
	N	20 385	25%	25%			
Lac Iro	TP	5 331	2%	16%			
	P	8 664	3%	26%			
	M	11 662	5%	35%			
	N	7 664	3%	23%			
	TP	49 059	19%	22%			
	P	46 829	18%	21%			
	M	71 359	28%	32%			
	N	55 749	22%	25%			
Loug Chari	TP	6 122	2%	16%			
	P	9 948	4%	26%			
	M	13 391	5%	35%			
	N	8 800	3%	23%			
	TP	42 306	15%	18%			
	P	75 211	28%	32%			
	M	56 408	21%	24%			
	N	61 109	22%	26%			
Mayo Lemié	TP	16 951	14%	18%			
	P	30 135	25%	32%			
	M	22 601	19%	24%			
	N	24 485	20%	26%			
	TP	4 781	4%	18%			
	P	6 640	6%	25%			
	M	7 437	6%	28%			
	N	7 703	6%	29%			
Mont Illi	TP	11 806	4%	16%			
	P	19 184	6%	26%			
	M	25 825	8%	35%			

	N	16 970	5%	23%				
	TP	28 776	9%	11%				
	P	57 552	17%	22%				
	M	91 560	27%	35%				
	N	83 712	25%	32%				
Mont de lame	TP	51 556	23%	16%				
	P	83 779	28%	26%				
	M	112 780	30%	35%				
	N	74 112	19%	23%				
kobe	TP	55 433	27%	27%				
	P	47 221	23%	23%				
	M	53 380	26%	26%				
	N	49 274	24%	24%				

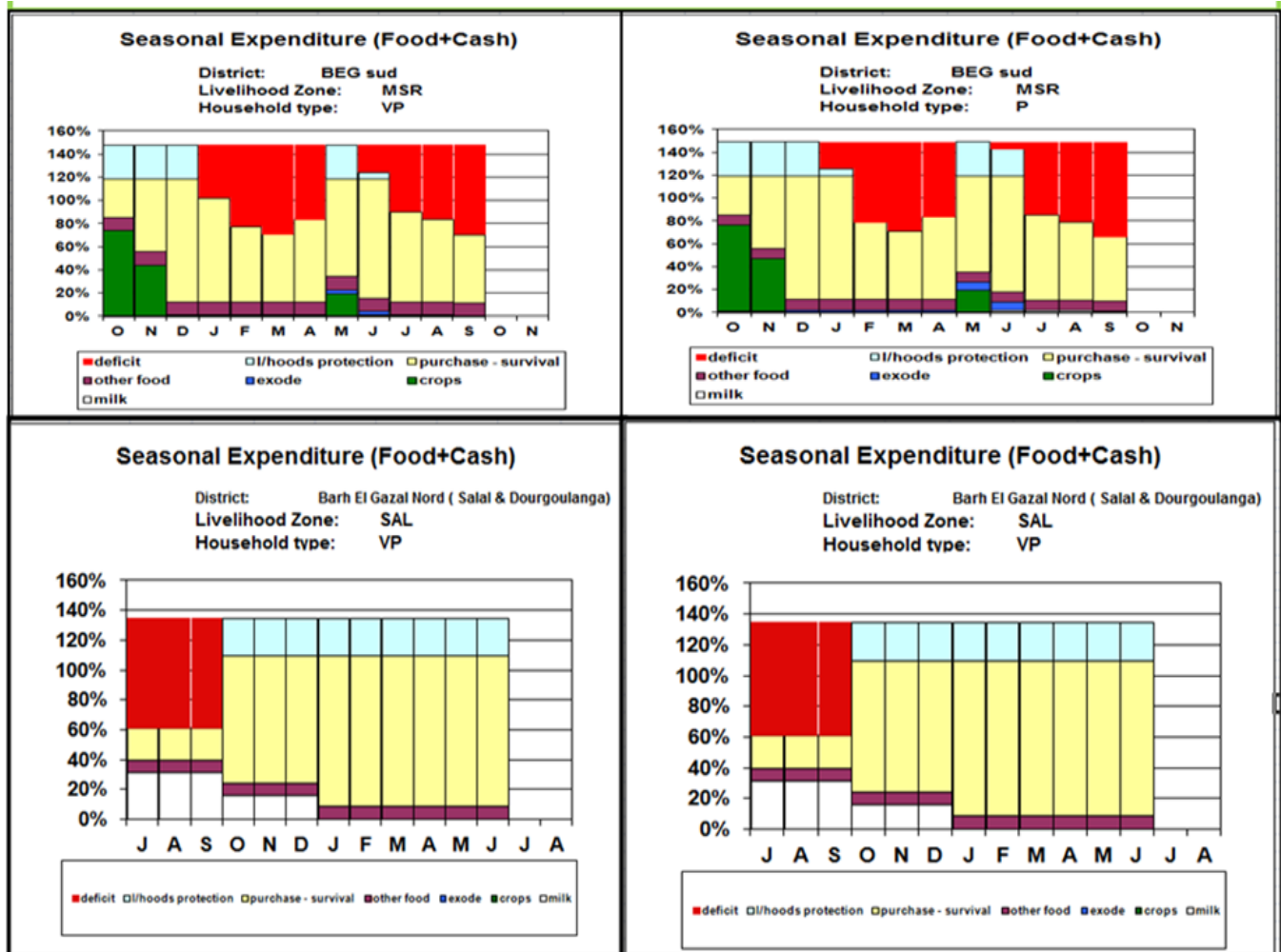
VI. SAISONNALITE DES DEFICITS

Les saisonniers de consommation / dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution projetée de la consommation / dépenses, par mois, d'octobre 2019 à septembre 2020 pour les zones agropastorales des départements de Barh El Gazal Sud et Nord. Les périodes où les ménages, n'ont plus assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de survie et de protection des moyens d'existence, sont indiquées en rouge.

Les résultats présentés ci-dessous suggèrent que les Déficits de Survie et de Protection des Moyens de Subsistance des ménages Très Pauvres et Pauvres de la zone agropastorale de département de BEG Sud sont susceptibles de tomber dans la période janvier-avril et juin-septembre 2020 et ceux des ménages Très Pauvres et Pauvres de la zone pastorale du département Barh El Gazal Nord sont susceptibles de tomber dans la période de juillet-septembre. Le pic de Déficit de Survie des ménages Très Pauvres et Pauvres de Barh El Gazal Nord est observé en juillet-septembre 2020 et celui des ménages Très Pauvres et Pauvres de Barh El Gazal Sud est dans la période de février-mars et juillet-août 2020.

Les résultats par période et selon la classification du Cadre Harmonisé, en période projetée, période de soudure (juin-août), deux départements (Nord Kanem et Bahr El Ghazal Nord) seront probablement en phase d'urgence ; sept (7) (Bahr El Ghazal sud, Bahr El Ghazal Ouest Kanem, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi, et Kanem) en phase crise et Biltine en phase sous pression, carte ci-dessous.



VII. CONCLUSION

Difficultés

- ✓ Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :
- ✓ La non disponibilité de certaines données secondaires par rapport surtout aux années de références des profils ce qui limite le champ d'analyse sur ces paramétrés clés ;
- ✓ La non disponibilité des séries des données de cinq dernières années des prix de marchés de certaines zones d'étude a pour conséquence la limitation la projection du prix de base ;
- ✓ Les données statistiques des cultures maraichères ne sont pas suivies dans certaines régions ;

- ✓ La non maîtrise de la méthode harmonisée de projection des prix des céréales de base au niveau national ;

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarios peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs.